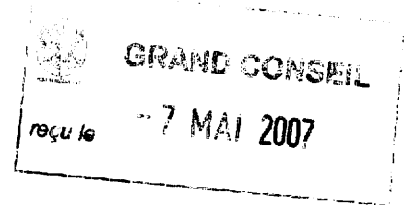


C 2427

*Coalition suisse pour la diversité culturelle
Schweizer Koalition für die kulturelle Vielfalt
Coalizione svizzera per la diversità culturale
Coaliziun svizra per la diversità culturala*

www.coalitionsuisse.ch

c/o Beat Santschi, Stauffacherstr. 35, 8004 Zürich



Au Grand Conseil du Canton de Genève
A l'attention de Mme Anne Mahrer, présidente
Rue de l'Hôtel-de-Ville 2
Case postale 3970
1211 Genève 3

Zurich, 2.5.2007

Transfert de charge de la culture du canton à la Ville de Genève

Madame la présidente, Mesdames les députées et Messieurs les députés Conseillers,

Veuillez trouver ci-joint la résolution que nous adressons au Conseil d'Etat du canton de Genève et que nous souhaitons porter à votre attention.

Les autorités du canton de Genève sont actuellement en train d'étudier la possibilité de se désaisir de leur responsabilité en matière de culture et d'en transférer les charges à la Ville de Genève. Si cette idée devait se concrétiser, ce serait une première en Suisse. Qui, en outre, constituerait une violation de l'esprit de l'art. 69 de la Constitution fédérale attribuant aux cantons la responsabilité de la culture.

Les milieux culturels genevois, toutes disciplines confondues, se sont regroupés au sein du Rassemblement des Artistes et Acteurs Culturels (RAAC) afin d'empêcher le gouvernement genevois de procéder à ce transfert de charges.

La Coalition suisse pour la diversité culturelle, qui regroupe 78 organisations faitières et des personnalités de tous les domaines de la culture, exprime sa solidarité et son plein soutien au RAAC, et demande au gouvernement genevois de revoir sa position en renonçant à abandonner son rôle de garant de la diversité culturelle, ciment de toute société humaine équilibrée.

Adopté à l'unanimité par l'AG du 23 avril 2007 à Bienne

Avec nos salutations respectueuses.

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'B' followed by a long horizontal stroke and a small upward tick at the end.

Beat Santschi
Président